



# RAMPE LA FOUILLOUSE

## CHARTRE DES TEMPS COLLECTIFS

Pour les assistantes maternelles :

### Les matinées d'éveil collectif sont :

- Un lieu de travail : chaque assistante maternelle doit respecter son devoir de discrétion, être attentive au niveau sonore lors des échanges et surveiller son langage. Chacune est responsable des enfants qu'elle accueille et de leurs agissements.
- Un lieu d'information et d'échanges sur la profession : les assistantes maternelles peuvent partager des idées, des avis, des astuces.
- Un moment de convivialité et de partage entre adultes et enfants : ces matinées permettent de rompre l'isolement. Chacune doit adopter une attitude positive. Le RAMPE est ouvert à toutes les assistantes maternelles, il est important d'accueillir et d'intégrer les nouvelles participantes au groupe.
- Un lieu d'écoute et de respect : aucun jugement ne doit être fait envers les professionnelles, les parents et les enfants.

### Quelques règles à respecter :

- Se déchausser : afin de permettre aux enfants d'évoluer dans un lieu propre.
- Politesse : l'exemple est de mise en disant bonjour et aurevoir à tout le monde.
- Participer à tous les moments : préparation des activités, rangement, ménage.
- S'impliquer et participer aux activités : les assistantes maternelles peuvent proposer des idées d'activités.
- Être responsable et attentive aux enfants que l'on accueille. Veiller à leur bien-être physique et affectif.
- Limiter l'utilisation du téléphone portable aux urgences.
- Adopter une attitude bienveillante avec les autres et tendre vers des principes d'éducation bienveillante ci-dessous :
  - Distinguer l'enfant de ses actes (pas d'étiquette). Pour ne plus dire : « tu es infernal ! »
  - Fixer les règles à l'avance. Pour ne plus dire : « Combien de fois faut-il le répéter ? »
  - Exprimer les interdits de façon positive. Pour ne plus dire : « Ne crie pas ! »
  - Reconnaître les émotions de l'enfant. Pour ne plus dire : « Ce n'est rien... »
  - Ne pas voir d'intention là où il n'y en a pas. Pour ne plus dire : « Il me fait un caprice ! »
  - Être souple en maintenant le cadre. Pour ne plus dire : « C'est comme ça, pas autrement ! »
- Afin d'éviter les épidémies, les assistantes maternelles ne viendront pas aux matinées d'éveil collectif en cas de maladie contagieuse de l'enfant ou d'apparitions de symptôme évocateurs ( Covid 19, bronchiolite, gastro-enterite, grippe...)

Pour les enfants :

Les matinées d'éveil collectifs sont :

- Réservées aux enfants de 0 à 5 ans révolus
- 1 lieu de socialisation : les enfants expérimentent la vie en collectivité imposant le partage, la patience, l'écoute...
- 1 temps de partage avec son assistante maternelle
- 1 lieu de rencontre avec d'autres adultes et enfants
- 1 lieu de découverte de jeux, d'activités... L'enfant est libre de participer ou non aux diverses activités

Quelques règles à respecter :

- Politesse : comme les adultes, les enfants seront encouragés à dire bonjour, aurevoir...
- Respect des autres, partage, écoute : les jeux et le matériel sont pour tous les enfants, il faut parfois attendre son tour, ou partager avec un copain.
- Respect du matériel
- Profiter des activités dans un ordre établi : certaines activités nécessitent des règles (ne pas se promener avec un pinceau de peinture...)
- Respect des règles propres à chaque lieu.
- Pour les plus grands, qui fréquentent le relais pendant les vacances, être attentifs aux plus petits. Certains espaces pourront être restreints à certains moments afin que les plus petits puissent en profiter tranquillement.

Le déroulement des matinées d'éveil collectif

Elles se déroulent de 9h15 à 11h30.

Chacun(e) est libre d'arriver et de repartir selon ses disponibilités ou contraintes et selon le rythme des enfants.

Lors des animations avec intervenants, chacun doit arriver avant ou après l'activités afin de ne pas perturber son déroulement.

Si l'enfant en ressent le besoin, un temps de repos peut être proposé au cours de la matinée. Celui-ci peut se faire dans la salle de jeux ou dans une pièce proche. La surveillance de l'enfant reste sous la responsabilité de son assistante maternelle.

- Arrivée échelonnée et jeu libre
- Temps d'échange et d'informations diverses concernant la vie du RAMPE. Pendant ce temps, les adultes restent attentifs aux enfants et veillent à leur sécurité.
- Activité dirigé proposée aux enfants. Selon sa nature, celle-ci peut parfois avoir lieu avant le temps d'échange.
- Rangement de l'activité et jeu libre
- Rangement de la salle
- Temps calme
- Départ échelonné